



INFORMATIONS IMPORTANTES

CANTINE SCOLAIRE

- *Changement de prestataire*
- *Evolution tarifaire*
- *Changement des conditions de réservation*

Changement de prestataire :

Le fournisseur actuel des repas de la cantine, Sud-Est Traiteur, nous a fait part de son désengagement à la fin de l'été avec arrêt du contrat au 30 novembre 2020 au plus tard.

Nous avons lancé un appel d'offre pour ce marché public afin de retrouver un nouveau prestataire. Ce processus nous a permis de retenir un nouveau fournisseur de proximité, qui fait une cuisine responsable, familiale, avec des produits de qualité, de saison et locaux. Les repas répondent également à la loi EGALIM et donnent la possibilité de réserver au quotidien un repas végétarien aux mêmes conditions tarifaires.

Le marché a été attribué à **API Restauration, société basée à Loriol sur Drôme**, qui sert déjà des cantines de communes voisines (Carsan, St-Martin d'Ardèche, Etc...).

Vous retrouverez plus d'informations sur son site Web : <https://www.api-restauration.com>

Une présentation, ainsi que des exemples de menus, sont disponibles sur le portail famille ARG et sur le site web de la mairie.

Evolution tarifaire:

Les prix ont été calculés au plus juste. Ils prennent en compte la qualité des produits qui sont tous en circuit court et biologiques. Le coût qui reste à charge pour les familles et l'équilibre budgétaire de la commune sont respectés. Avec ces prix révisés à la hausse, nous restons encore à des tarifs inférieurs à ce qui est pratiqué en moyenne sur notre territoire.

Les prix des repas fixés par délibération au conseil municipal sont les suivants :

- Repas Enfant ==>> 3,50 €
- Famille nombreuse (à partir du 3^e enfant et plus) ==>> 2 €
- Repas Adulte (Enseignants et personnels municipaux) ==>> 5€
- Repas Personne extérieure (hors enseignants et personnels municipaux) ==>> 7€

Evolution des conditions de réservation :

Les conditions fixées par API Restauration pour la commande des repas sont différentes.

Vous devrez donc maintenant réserver les repas le vendredi avant 9h pour la semaine suivante. L'annulation des repas restant possible jusqu'à 72h avant le repas.

Concernant la mise en place du nouveau prestataire, nous profitons des vacances d'automne pour faire cette bascule, ce qui nous laisse un peu de temps pour changer le matériel mis à disposition, faire la formation du personnel et apporter les modifications sur ARG Famille. Les réservations seront possibles à compter du 23 octobre 2020.

Le démarrage se fera donc le 2 novembre 2020 au retour des vacances.

Pensez à faire vos réservations avant le 30 octobre 2020 9h

Nous comptons sur votre compréhension et espérons que les enfants prendront plaisir à manger à la cantine.

Monsieur le Maire, Claude SALAU

